



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex
France
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

JCDecaux SA

**Rapport des commissaires aux comptes sur la
réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 14 mai 2020 - résolution n° 19

JCDecaux SA

17, rue Soyer - 92200 Neuilly-sur-Seine

Ce rapport contient 2 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex
France
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

JCDecaux SA

Siège social : 17, rue Soyier - 92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 14 mai 2020 - résolution n° 19

A l'Assemblée générale de la société JCDecaux SA,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les commissaires aux comptes,

Paris La Défense, le 22 avril 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG et Autres



Grégoire Menou
Associé

Frédéric Quélin
Associé

Aymeric de La Morandière
Associé